

Province de Québec

Commission scolaire Western Québec

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** tenue dans les bureaux de la Commission scolaire Western Québec au 15, rue Katimavik, le 17 décembre 2024, à 19 h.

PRÉSENCES : La présidente Labadie, les commissaires Bélanger, Brushey, Cornforth, Green, Goldsbrough, Garner, McCrank, Moore, Killeen, les commissaires-parents Fortier, Bouchard, Rhéault et James.

ABSENCE MOTIVÉE : Commissaire Giannakoulis

PERSONNEL : Directrice des services complémentaires L. Falasconi, directeur des ressources humaines A. Paquin, directrice des ressources financières M. Lupien, responsable de l'application des règles contractuelles A. Gendron et responsable de la gestion administrative R. Vincent.

Le directeur général, M. G. Singfield, le secrétaire général, M. E. Keon, et le directeur général adjoint/directeur des ressources matérielles et de la technologie, M. P. Proulx, sont également présents.

- Reconnaissance territoriale – Présidente Labadie

Ouverture de l'assemblée : 19 h 04

Question de privilège personnel

La commissaire-parent Bouchard s'adresse au conseil.

Question de privilège personnel

Le commissaire Cornforth s'adresse au conseil.

La commissaire-parent Bouchard se récuse des discussions qui suivent.

C-24/25-72 Adoption de l'ordre du jour

LA COMMISSAIRE GREEN PROPOSE QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. La proposition est appuyée par la commissaire Goldsbrough.

Adoptée à l'unanimité

Participation du public : Alexandra Arraiz, représentante des parents pour la diversité, fait une brève présentation au conseil.

C-24/25-73 Adoption du procès-verbal – 12 novembre 2024

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE le procès-verbal de la séance tenue le 12 novembre 2024 soit adopté tel quel, avec la correction de l'orthographe du nom de famille de la commissaire Goldsbrough. La proposition est appuyée par la commissaire Goldsbrough.

Adoptée à l'unanimité

Rapport de la présidente

Dans son rapport, la présidente Labadie combine le rapport de l'ACSAQ figurant au point 14 de l'ordre du jour et continuera de le faire à l'avenir. Parmi les autres points abordés, citons :

- Remerciements et reconnaissance aux commissaires pour leur présence et leur participation à la très longue séance de novembre.
- Contestation de la Loi 40 / Contestation juridique
- Collecte de fonds pour la contestation juridique – Création d'un comité
- Atelier de 2 jours de l'ACSAQ à Trois-Rivières
- Accepte la responsabilité de l'erreur de procédure commise lors de la dernière séance du conseil et la responsabilité collective du conseil de travailler ensemble pour signaler les problèmes au fur et à mesure qu'ils sont soulevés plutôt qu'après coup et de manière anonyme
- Vœux chaleureux pour les Fêtes de fin d'année

Rapport du directeur général

En plus de son rapport écrit, le directeur général Singfield aborde les sujets suivants :

- Francisation
- Compressions budgétaires du MEQ
 - o Les DG sont convoqués à une réunion obligatoire en personne à Québec
 - o Salles de classe portatives
 - o Financement des investissements
 - o Compressions budgétaires : janvier – mars

C-24/25-74 Rapport annuel 2023-2024

LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHARD PROPOSE QUE le rapport annuel 2023-2024 soit reçu tel que présenté. La proposition est appuyée par le commissaire Bélanger.

Adoptée à l'unanimité

*20 h 47 On fait une pause de 5 minutes.

C-24/25-75 Session à huis clos

LA COMMISSAIRE GOLDSBROUGH PROPOSE QUE le conseil poursuive la séance à huis clos à 20 h 59. La proposition est appuyée par le commissaire McCrank.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-76 Retour en séance publique

LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHARD PROPOSE QUE la séance se poursuive en public à 22 h 34. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Fortier.

Adoptée à l'unanimité

Rapport des constatations et conclusions de la personne désignée à la suite de deux enquêtes

Deux plaintes concernant des infractions présumées au *Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire Western Québec* (CSWQ) ont été déposées auprès de la personne désignée et un rapport des conclusions de son enquête a été communiqué au conseil au cours de la séance à huis clos.

Dans son rapport, la personne désignée conclut que les défendeurs n'ont pas enfreint le Code d'éthique. Le coût total de son enquête s'élève à 55 508,38 \$ pour la première plainte et à 26 613,49 \$ pour la deuxième.

Le coût total des quatre plaintes concernant des violations présumées du *Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire de Western Québec* s'élève à 111 325,61 \$.

C-24/25-77 Proposition de prolongation jusqu'à 23 h 35

LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHARD PROPOSE de prolonger la séance jusqu'à 23 h 35. La proposition est appuyée par le commissaire Brushey.

Adoptée à l'unanimité

** La commissaire-parent Bouchard quitte la séance à 22 h 39.

C-24/25-78 Nomination d'un (1) représentant au Comité du transport scolaire du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

LE COMMISSAIRE GARNER PROPOSE QUE la commissaire Moore soit nommée représentante au Comité du transport scolaire du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais. La proposition est appuyée par le commissaire McCrank.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-79 Procédures électorales

LA COMMISSAIRE KILLEEN PROPOSE QUE l'élection du représentant aux comités du transport scolaire des autres centres de services scolaires la région du Nord se fasse par scrutin secret. La proposition est appuyée par le commissaire Garner.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-80 Nomination des scrutateurs

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE le directeur général Singfield et le directeur général adjoint Proulx soient nommés scrutateurs pour l'élection du représentant aux comités du transport scolaire des autres centres de services scolaires de la région du Nord. La proposition est appuyée par le commissaire McCrank.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-81 Mises en candidature pour le poste de représentant au sein des comités du transport scolaire des centres de services scolaires de la région Nord

LA COMMISSAIRE KILLEEN PROPOSE QUE le conseil accepte des candidatures pour le poste de représentant au sein des comités du transport scolaire des autres centres de services scolaires de la région Nord. La proposition est appuyée par le commissaire Garner.

Candidatures

Par

Commissaire Brushey

Lui-même

Commissaire-parent Rhéault

Elle-même

C-24/25-82 Fin des mises en candidature pour le poste de représentant au sein des comités du transport scolaire des autres centres de services scolaires de la région Nord

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE la fin des mises en candidature pour le poste de représentant au sein des comités du transport scolaire des autres centres de services scolaires de la région Nord. La proposition est appuyée par la commissaire Killeen.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-83 Nomination du représentant aux comités du transport scolaire des centres de services scolaires de l'Or-et-des-Bois, de Rouyn-Noranda et du Lac-Témiscamingue

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE la commissaire-parent Rhéault soit nommée représentante aux comités du transport scolaire des centres de services scolaires de l'Or-et-des-Bois, de Rouyn-Noranda et du Lac-Témiscamingue. La proposition est appuyée par la commissaire Killeen.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-84 Nomination de quatre (4) représentants au Comité consultatif sur l'éducation autochtone

LE COMMISSAIRE BÉLANGER PROPOSE QUE les commissaires Garner, Killeen, Green et Goldsbrough soient nommés représentants au Comité consultatif sur l'éducation autochtone. La proposition est appuyée par la commissaire Moore.

Adoptée à l'unanimité

** La commissaire Moore quitte la séance à 23 h 23.

C-24/25-85 Nomination d'un (1) commissaire au Comité organisateur de la conférence du printemps

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE le commissaire Bélanger soit nommé représentant au sein du Comité organisateur de la conférence du printemps. La proposition est appuyée par la commissaire Green.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-86 Révision de la Politique E-10 – Surveillance vidéo

ATTENDU QUE la résolution C-24/25-23 demandait que la haute direction révise la Politique E-10;

ATTENDU QUE les modifications proposées ont été présentées au Comité consultatif de gestion (CCG) et au Comité de répartition des ressources (CRR);

ATTENDU QUE le calendrier de consultation a également été présenté au CCG et au CRR;

ATTENDU QUE le CRR a recommandé d'aller de l'avant avec le processus de consultation avec les modifications proposées;

LA COMMISSAIRE-PARENT RHÉAULT PROPOSE d'entamer le processus de consultation avec les divers intervenants concernés. La proposition est appuyée par le commissaire Bélanger.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-87 Révision du Règlement 15 : Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire Western Québec

ATTENDU QUE la personne désignée pour enquêter sur les cas d'allégations d'infractions au Code d'éthique a recommandé de réviser le Règlement 15;

ATTENDU QUE la haute direction recommande au conseil de charger le Comité de gouvernance et d'éthique de procéder à une révision du Code d'éthique, suivie d'une révision juridique par le secrétaire général;

LE COMMISSAIRE GARNER PROPOSE QUE le conseil charge le Comité de gouvernance et d'éthique de procéder à une révision du Règlement 15 – *Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire Western Québec*, suivie d'une révision juridique par le secrétaire général, et qu'un rapport sur les recommandations soit présenté au conseil. La proposition est appuyée par la commissaire Green.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-88 Révision du Règlement 1 : Règles de gouvernance pour les commissaires et les comités du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Western Québec

ATTENDU QUE le conseil précédent a chargé son Comité de gouvernance et d'éthique de procéder à une révision du Règlement 1 – Règles de gouvernance pour les commissaires et les comités du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Western Québec (C-23/24-95);

ATTENDU QUE le quorum n'a pas été atteint lors de la dernière réunion du Comité de gouvernance et d'éthique tenue le 26 septembre 2024 et au cours de laquelle une ébauche du règlement révisé a été élaboré;

ATTENDU QUE des modifications substantielles ont été apportées à l'ébauche du règlement révisé lors de cette réunion;

ATTENDU QUE l'ébauche du règlement avec les modifications proposées a été soumise à l'approbation des membres de l'ancien Comité de gouvernance et d'éthique par l'entremise d'un vote électronique;

ATTENDU QUE l'ébauche du règlement avec les modifications proposées a été présentée au conseil pour examen et approbation par l'ancien Comité de gouvernance et d'éthique;

ATTENDU QU'il y a un nouveau CONSEIL à compter du 3 novembre 2024;

ATTENDU QUE de nouveaux membres ont été élus au Comité de gouvernance et d'éthique;

ATTENDU QUE la haute direction, après avoir examiné l'ébauche, recommande d'autres examens et révisions du Règlement 1 – Règles de gouvernance pour les commissaires et les comités du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Western Québec;

LA COMMISSAIRE-PARENT FORTIER PROPOSE QUE le conseil charge le nouveau Comité de gouvernance et d'éthique de procéder à un examen et à une révision du Règlement 1 – Règles de gouvernance pour les commissaires et les comités du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Western Québec. La proposition est appuyée par le commissaire Garner.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-89 Rapport du Comité exécutif – 17 septembre 2024

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la séance du 17 septembre 2024 du Comité exécutif. La proposition est appuyée par la commissaire Goldsbrough.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-90 Révision de la Politique F-16 : Évaluation du rendement de la direction générale

ATTENDU QUE la CSWQ dispose d'une politique sur l'évaluation du rendement de la direction générale, la Politique F-16;

ATTENDU QUE la dernière révision de la politique remonte à 2018;

ATTENDU QUE le mandat d'évaluation de la direction générale relève du Comité exécutif;

ATTENDU QUE, par sa résolution E-24/25-34, le Comité exécutif recommande au conseil de charger le Comité exécutif de procéder à un examen de la politique et de lui faire rapport;

LE COMMISSAIRE BÉLANGER PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil charge le Comité exécutif de procéder à un examen de la politique et de lui faire rapport. La proposition est appuyée par le commissaire Garner.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-91 Révision de la Politique D-1 : Frais de déplacement, de séjour et de représentation

ATTENDU QUE, suite à l'adoption de l'option de distribution de l'allocation de présence des commissaires lors de la séance du 12 novembre 2024 du conseil des commissaires, il y a lieu de réviser la Politique D-1;

ATTENDU QUE la haute direction recommande au conseil de charger le Comité de vérification de réviser la Politique D-1;

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé la haute direction, le conseil charge le Comité de vérification de réviser la Politique D-1 – Frais de déplacement, de séjour et de représentation. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Fortier.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-92 Examen du Règlement 30 : Règlement établissant la délégation des pouvoirs et fonctions de la Commission scolaire Western Québec (*By-Law Establishing Delegations of Powers and Functions of The Western Québec School Board*)

ATTENDU QUE la dernière révision du Règlement 30 établissant la délégation des pouvoirs et fonctions de la Commission scolaire Western Québec remonte à juin 2018;

ATTENDU QUE la *Loi sur les contrats des organismes publics* permet, depuis 2018, une plus grande délégation de responsabilité dans l'attribution des contrats;

ATTENDU QUE le coût des produits et des contrats a subi des augmentations significatives dues à l'inflation depuis 2018;

ATTENDU QUE les seuils de dépenses des différentes catégories de décideurs n'ont pas été ajustés en fonction de l'inflation;

ATTENDU QUE les seuils existants sont source d'inefficacité au sein de l'organisation;

ATTENDU QUE la haute direction recommande d'entreprendre une révision du Règlement 30;

LA COMMISSAIRE GOLDSBROUGH PROPOSE QUE le conseil charge le directeur général Singfield de procéder à une révision du Règlement 30 et qu'il fasse rapport de ses recommandations au conseil des commissaires. La proposition est appuyée par la commissaire Green.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-93 Demande d'autorisation – Programme d'achats regroupés – Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – Gestion des matières résiduelles – 2025-7518-50

ATTENDU QUE la commission scolaire a besoin d'un contrat de service pour le ramassage des ordures (location de conteneurs et ramassage);

ATTENDU QUE la commission scolaire a la possibilité de participer aux achats regroupés offerts par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);

ATTENDU QUE cet achat regroupé du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) prévoit un contrat permanent attribué au plus bas soumissionnaire;

ATTENDU le *Règlement sur certains contrats d'approvisionnement des organismes publics*, RLRQ C-65.1, r 5.4;

ATTENDU QUE ce type de contrat nécessite l'autorisation du dirigeant de l'organisme public avant la publication de l'avis d'appel d'offres;

ATTENDU QUE le contrat est d'une durée de trois (3) ans avec deux options de renouvellement de 12 mois chacune;

ATTENDU QUE la date de début du contrat est le 1^{er} juillet 2025 et que la date de fin est le 30 juin 2030;

ATTENDU QUE le contrat couvrira une période de trois (3) ans allant du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2028, avec deux (2) options de renouvellement d'un an;

ATTENDU QUE la valeur de ce contrat est estimée à 630 000,00 \$;

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE le conseil autorise la CSWQ à participer au Programme d'achats regroupés offert par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), et que le directeur général adjoint/directeur des ressources matérielles et de la technologie, M. P. Proulx, soit autorisé à signer tous les documents nécessaires. La proposition est appuyée par le commissaire Bélanger.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-94 Appel d'offres public – Achat de 10 génératrices de soudage – Contrat n° 24621B001 du CCWQ

ATTENDU QU'un appel d'offres public est en cours pour l'achat de sources d'énergie pour le soudage;

ATTENDU QUE le remplacement de cet équipement est nécessaire pour dispenser le cours;

ATTENDU QU'un montant de 200 000 \$ est disponible pour cet achat;

ATTENDU QUE les personnes et/ou entreprises suivantes ont obtenu les documents relatifs à l'appel d'offres :

- Vision industrielle Inc.
- Linde Canada Inc.

ATTENDU QUE la date d'ouverture des soumissions a dû être repoussée au 20 décembre 2024;

ATTENDU QUE les fournisseurs ont indiqué que les fabricants révisent leur prix le 1^{er} janvier de chaque année;

ATTENDU QUE l'on prévoit que les prix augmenteront le 1^{er} janvier 2025;

ATTENDU QU'à ce stade avancé de l'année, les fournisseurs hésitent à prendre des engagements contractuels aux prix d'aujourd'hui pour une autorisation au cours de la nouvelle année;

ATTENDU QU'il est dans le meilleur intérêt de la Commission scolaire Western Québec d'émettre notre bon de commande immédiatement après la date d'ouverture des offres, soit le 20 décembre 2024;

ATTENDU QUE le DGA Pascal Proulx et l'agent d'approvisionnement Alain Gendron recommandent d'émettre le bon de commande au plus bas soumissionnaire conforme après l'ouverture des soumissions le 20 décembre 2024 et de faire rapport des résultats des soumissions au conseil à sa séance de janvier;

LA COMMISSAIRE-PARENT RHÉAULT PROPOSE d'autoriser le DGA P. Proulx à octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme et à informer le conseil du nom du fournisseur et du montant du contrat à sa séance de janvier 2025. La proposition est appuyée par la commissaire-parent James.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-95 Appel d'offres public – Contrat d'offre à commandes – Caméras de surveillance – Projet n° 24570B001

ATTENDU QU'il est nécessaire d'installer des caméras de surveillance dans certains de nos bâtiments afin de renforcer la sécurité, de protéger les biens des écoles, de faciliter les enquêtes sur les incidents et d'améliorer les interventions en cas d'urgence;

ATTENDU QUE la résolution C-24/25-24 prévoyait l'adoption du plan d'investissement 2024-2025;

ATTENDU QU'un montant de 39 000 \$ est réservé annuellement dans le plan d'investissement pour les caméras de surveillance;

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé pour un contrat d'offres à commandes;

ATTENDU QUE les personnes/entreprises suivantes ont obtenu les documents relatifs à l'appel d'offres :

- Protect-IP Solutions Globales
- Entreprises Intmotion Inc.
- 137269 Canada Ltée (DesLauriers)

ATTENDU QUE les montants des soumissions ne servent qu'à déterminer le gagnant et ne sont pas représentatifs du montant total du contrat;

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

137269 Canada Ltée (DesLauriers)	3 875,42 \$	Rang 1
Protect-IP Solutions Globales	4 397,11 \$	Rang 2
Entreprises Intmotion Inc.	9 154,00 \$	Rang 3

ATTENDU QUE la soumission de 137269 Canada Ltée (DesLauriers) est conforme;

ATTENDU QUE le contrat est d'une durée de 3 ans et d'une valeur estimée à 117 000,00 \$;

ATTENDU QUE les contrats de plus de 100 000 \$ doivent être approuvés par le conseil des commissaires à la suite d'une recommandation du Comité exécutif;

ATTENDU QUE, par sa résolution E-24/25-30, le Comité exécutif recommande que le conseil octroie le contrat à 137269 Canada Ltée (DesLauriers) et que le pouvoir de signature pour ce contrat soit accordé au DGA Pascal Proulx.

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil octroie le contrat à 137269 Canada Ltée (DesLauriers) et accorde le pouvoir de signature pour ce contrat au DGA Pascal Proulx. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Fortier.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-96 Autorisation de signature pour le projet de transfert de la taxe scolaire au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal (CGTSIM)

ATTENDU QUE la résolution C-23/24-121 autorisait la haute direction à procéder à une étude de faisabilité pour l'impartition du Service de la taxe scolaire;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Western Québec a été choisie par le ministère de l'Éducation pour être l'une des deux organisations à piloter le projet de transfert de la taxe au CGTSIM;

ATTENDU QU'un contrat relatif au projet pilote doit être signé avant que le projet ne puisse démarrer;

ATTENDU QUE les factures de taxes pour 2025-2026 seront établies par le CGTSIM dans le cadre du projet pilote;

ATTENDU QUE, par sa résolution E-24/25-32, le Comité exécutif recommande que le conseil autorise le DGA Pascal Proulx à signer le contrat du projet pilote;

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil autorise le DGA Pascal Proulx à signer le contrat du projet pilote. La proposition est appuyée par la commissaire Goldsbrough.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-97 États financiers 2023-2024

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité de vérification, les états financiers de la Commission scolaire Western Québec pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024 soient acceptés tels que déposés. La proposition est appuyée par le commissaire Cornforth.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-98 Budget modifié 2024-2025

ATTENDU QUE la résolution C-24/25-2 prévoyait l'adoption du budget 2024-2025 avec une affectation dépassant 15 % du surplus cumulé;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation a demandé un budget modifié afin de réduire l'affectation du surplus cumulé à moins de 15 %;

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE d'adopter le budget modifié 2024-2025 tel que présenté. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Rhéault.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-99 Rapport du Comité de vérification – 20 juin 2024

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 20 juin 2024 du Comité de vérification. La proposition est appuyée par le commissaire Cornforth.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-100 Rapport du Comité de vérification – 19 août 2024

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 19 août 2024 du Comité de vérification. La proposition est appuyée par le commissaire Cornforth.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-101 Rapport du Comité de vérification – 11 décembre 2024

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 11 décembre 2024 du Comité de vérification. La proposition est appuyée par le commissaire Cornforth.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-102 Levée de la séance

LA COMMISSAIRE-PARENT FORTIER PROPOSE la levée de la séance 0 h 10. La proposition est appuyée par le commissaire Garner.

Adoptée à l'unanimité